

DELEGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire – M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1er juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1er du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN.

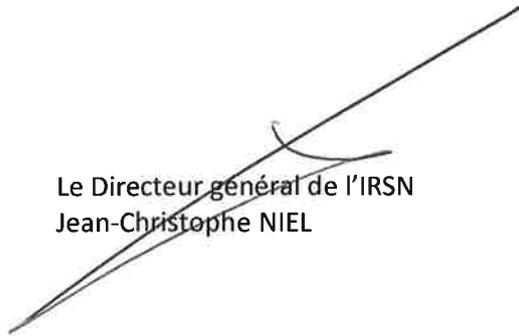
DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à **Monsieur Jean-Jacques INGREMEAU**, Chef du Bureau d'études des accidents majeurs (BEAM) de PSN-RES/SAM, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

Article 2 : Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3 : La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 04/09/2020


Le Directeur général de l'IRSN
Jean-Christophe NIEL



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IRSN

INSTITUT DE RADIOPROTECTION
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

NOTE DE NOMINATION

N° : 00239

Affectation : Pôle Sûreté des Installations Nucléaires PSN
Service des accidents majeurs (SAM)
Bureau d'études des accidents majeurs (BEAM)

Émis le : 01/09/2020

À : Fontenay-aux-Roses

Référence : Note d'organisation IRSN n°1 modifiée
Note d'organisation IRSN/PSN N°61 – Indice 8 du 1^{er} septembre 2020
Note d'organisation IRSN/PSN-SAM n° 00050 du 1^{er} septembre 2020

- À compter du
 - 01/09/2020
 - **M. Jean-Jacques INGREMEAU**
- ... est nommé
 - **Chef du Bureau d'études des accidents majeurs**
- Cette nomination prendra fin au plus tard le 31/08/2024
- La nomination précédente n° 00023 du 20 décembre 2019 est abrogée.

Patrice GIORDANO
Directeur de la recherche en sûreté